

# L'argent et la naissance des télécommunications françaises

**Jean-Claude Bastian**

Association Mont Saint-Quentin, Télégraphe Chappe

D'emblée, le sujet, vaste, mérite d'être clairement délimité et les principaux termes du titre définis<sup>(1)</sup>.

L'argent : c'est le mot de la langue française qui possède probablement le plus de synonymes – en dehors peut-être du mot « amour » autre moteur fondamental de l'humanité ! –. L'argent n'a jamais été le maître de toutes choses, mais il domine la vie collective et pèse sur le comportement de chaque individu. Tout système politique lui est confronté : en avoir ou pas retarde ou scelle le destin d'un projet quel que soit le volontarisme de la décision. Ainsi en est-il du sujet qui nous intéresse : les télécommunications françaises.

Le mot est cependant différent de la chose et mérite lui aussi d'être défini.

Le mot télécommunications a été inventé en 1904 par Édouard Estaunié, professeur puis directeur de l'École Supérieure des Postes et Télégraphes qui l'a forgé par nécessité pédagogique dans son premier cours consacré aux communications à longues distances.

L'inventeur du mot n'est donc pas celui de la chose.

Comme on le sait, le concepteur du premier système de télécommunications au monde est Claude Chappe en 1791 ; il a appelé son invention « tachygraphe », ce qui signifie écrire vite ; l'invention cependant n'accédera pas à la postérité avec ce mot qui connaîtra d'autres fortunes ; c'est le comte Miot de Melito chef de

cabinet du ministère de la Guerre et futur membre de l'Institut, qui vit un jour arriver le peintre David accompagné de Claude Chappe ; ce dernier venait lui expliquer l'usage de la machine de son invention et Miot de Melito lui suggéra de l'appeler « télégraphe » qui signifie écrire vite<sup>(2)</sup>. On ne sait pas si l'histoire est exacte, mais le mot télégraphe est resté jusqu'au début du xx<sup>e</sup> siècle, optique et aérien, puis électrique par la suite ; il est entré dans la famille des télécommunications en 1904 (le *Grand Larousse*, édition 1964, répertorie 80 mots de même origine !).

Qu'importe le mot cependant, il faut caractériser la chose.

Un système de télécommunications possède quatre caractéristiques : c'est un moyen de transmission d'informations rapide (à défaut d'être instantané) qui a besoin d'un réseau permanent, d'un corps spécialisé chargé de l'exploitation et d'une information « codée » dans un langage universel.

Techniquement, les caractéristiques sont complètes, mais je rattacherai cependant au propos ce qui pour l'utilisateur actuel fait également partie de la notion de télécommunications : l'ouverture du service au grand public, c'est-à-dire un usage ouvert à tous.

La naissance, enfin, des télécommunications, n'est pas à prendre au sens restreint, soit au 2 mars 1791, date de la première expérience publique de communication rapide entre Brû-

(1) Le présent article est la transcription d'une conférence illustrée par un diaporama, donnée dans le cadre des Rendez-vous de l'Histoire de Blois d'octobre 2006 dont le thème était : « L'argent : en avoir ou pas ». Il s'adressait davantage au néophyte qu'au spécialiste qui n'y trouvera que peu d'éléments nouveaux. Le texte diffère en partie de la communication à cause de la retranscription, de l'apport de citations, de l'ajout de notes expliquant le propos et de l'orientation bibliographique comme il est d'usage. Les illustrations générales connues de tous ont été écartées.

(2) *Mémoires du comte Miot de Melito*, Paris, Michel Lévy Frères, 1858.

lon et Parcé dans la Sarthe par Claude Chappe assisté de ses frères, mais au sens large du terme : de la Révolution à la fin de l'aventure vers 1850. Que le lecteur se rassure cependant : il ne s'agit pas, en l'occurrence, d'un rapide survol de l'histoire du télégraphe aérien mené au pas de charge, mais de l'évocation de quelques points particuliers de cette histoire éclairés, à différentes occasions, par le propos qui nous préoccupe ici : l'argent.

Nous nous intéresserons d'abord à l'inventeur et son invention, puis au développement du réseau sous la Révolution et l'Empire et, pour finir, par nous interroger sur la raison d'une impossible communication marchande avant 1850.

## L'INVENTEUR ET SON INVENTION

Le télégraphe a donc été inventé par Claude Chappe né le jour de Noël 1763 dans une famille de petite noblesse de Brûlon dans la Sarthe ; il est le deuxième garçon d'une fratrie de 10. Élève à Rouen, puis à La Flèche, il va suivre les pas de son oncle, surnommé le « célèbre abbé » Chappe d'Auteroche. Ce dernier, astronome, géographe, membre de l'Académie des Sciences, est décédé en Californie de fièvre jaune lors d'une expédition pour observer le passage de Vénus sur le soleil, après avoir effectué un célèbre voyage en Russie. Clerc tonsuré, héritier de son oncle, Claude Chappe jouit de deux bénéfices qui lui offrent la possibilité d'ouvrir un cabinet de physique à Paris et d'y vivre de recherches. Malheureusement pour lui, les événements de la Révolution vont entraîner la suppression des bénéfices, et vont le contraindre à rejoindre les siens afin de chercher une nouvelle situation.

On voit donc par là que les préoccupations financières sont, dès l'origine, présentes dans notre histoire.

Rentré à Brûlon, il va continuer ses recherches vaille que vaille avec l'aide de ses quatre frères, anciens agents royaux, aussi désargentés que lui pour causes révolutionnaires. Ce sont des circonstances particulières qui sont à l'origine de l'orientation des recherches puis de l'invention du télégraphe : la guerre et la nécessité des transmissions rapides, mais aussi l'élection de l'aîné des frères Chappe, Ignace, à la députation à Paris qui va pouvoir

aider à en faire la promotion, enfin l'appui de Romme du Comité d'instruction publique et de Lakanal, futur membre de l'Institut.

Le compte-rendu de la première expérience publique du 2 mars 1791, suivie de l'amélioration de la machine initiale et d'autres expériences parisiennes de mars 1792 à juillet 1793 ont fini par convaincre la Convention de l'utilité du télégraphe.

Le 26 juillet 1793, Claude Chappe est nommé « ingénieur thélégraphe [sic !] chargé d'établir des lignes de correspondance »<sup>(3)</sup> vers les régions françaises dont la situation est inquiétante sur le plan militaire et sous les menaces d'invasion.

Deux lignes sont décidées : la première vers Lille et la seconde vers Landau, alors française, par Metz et Strasbourg.

La « folle entreprise » commence, mais tout est à mettre au point.

Rappelons que le premier système de télécommunications au monde consiste à émettre un signal optique, au moyen d'une machine à bras, relayé de poste à poste établis tous les 5 à 8 km en moyenne. Le système est codé, établissant ainsi les « signaux du secret » puisque seuls l'émetteur des signaux, en la personne d'un directeur, en amont de la ligne et le récepteur, son collègue en fin de ligne, connaissent le code (vocabulaire) ; les intermédiaires dans les stations – les stationnaires – se contentent de lire les signaux amont par l'intermédiaire d'une lunette, puis les reproduisent le plus servilement et le plus rapidement possible, enfin vérifient l'exacte copie des signaux de la station aval au moyen d'une autre lunette.

Mais, de l'invention de Claude Chappe encore au stade expérimental au fonctionnement de la première ligne de Paris à Lille par 16 stations, il y a un pas de géant à franchir.

Claude Chappe n'avait envisagé que l'aspect technique de l'invention. Or, tout est à inventer : une technique de recherche de sites, la gestion de la construction des télégraphes et des postes, la mise au point des machines et des méthodes de transmission, le recrutement et la formation du personnel.

Encore ne s'agit-il ici que de l'aspect théorique car il faudra aussi résoudre tous les problèmes pratiques. En premier lieu, il faut se déplacer, armé de la carte de Cassini et accessoirement

<sup>(3)</sup> Décret de la Convention du 26 juillet 1793.

d'une arme à feu, pour trouver les meilleurs emplacements des stations. Il lui faut également embaucher de la main d'œuvre sur place, trouver des pierres, acheter du bois, trouver des hommes sachant lire – futurs stationnaires –, dénicher des locaux de stockage... Par la suite, il faudra améliorer les machines, les adapter au terrain et aux circonstances...

On imagine l'ampleur de la tâche !

C'est un exploit extraordinaire, technique et humain. Claude Chappe ne pouvait pas, bien entendu, y arriver tout seul ; il est secondé dès l'origine par ses quatre frères qui l'appellent « l'ingénieur » et qui le remplaceront en 1805 ; ils poursuivront l'œuvre jusqu'en 1830, agrandiront le réseau qui finira par ressembler à « l'étoile de Legrand » de 1842 qui dessine le premier réseau ferroviaire français en étoile autour de Paris. Sur le terrain, les relations des uns et des autres sont également très souvent sollicitées et les cadres du télégraphe formeront souvent de véritables dynasties...

En fait l'aventure n'en est que plus extraordinaire parce qu'il existait, en plus de toutes ces contraintes évoquées, un problème majeur, un obstacle de taille : l'argent.

À l'origine, l'argent manque, l'époque est à l'économie de guerre.

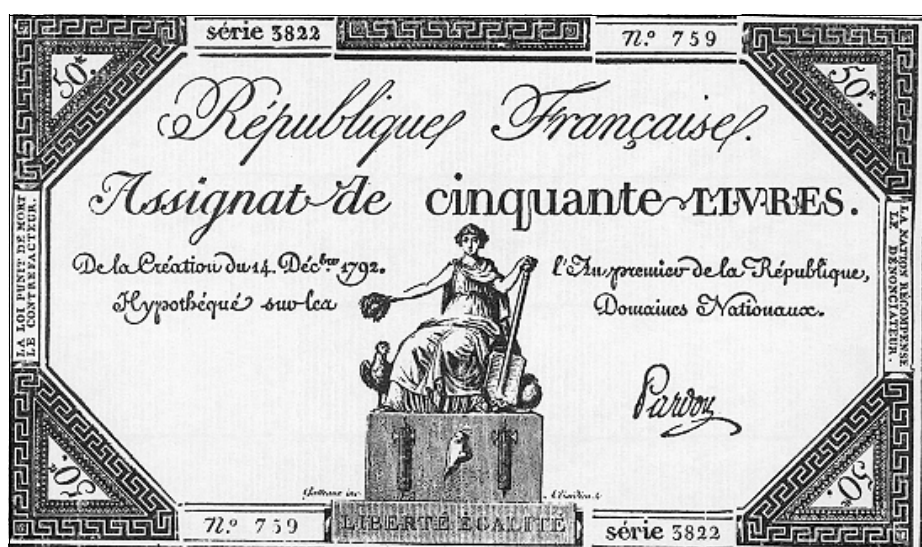
« *L'histoire de la télégraphie se trouve, pendant la Révolution, liée étroitement à l'histoire des finances.* »<sup>(4)</sup> Sous le Consulat et l'Empire,

c'est Napoléon qui tient les cordons de la bourse et il les tient tellement serrés qu'il a failli faire disparaître le télégraphe. À partir de 1815, la guerre étant terminée, le télégraphe survit grâce à la ténacité et l'ingéniosité des frères Chappe. Puis les milieux financiers commencent à s'y intéresser et la loi du Monopole de 1837 aura, en particulier, pour origine l'aspect immoral de la spéculation boursière. Cet aspect a été peu étudié jusqu'à présent. Alors qu'en est-il ?

## L'ARGENT ET LA TÉLÉGRAPHIE SOUS LA RÉVOLUTION

Sans entrer dans les détails de la débâcle financière des débuts de la Révolution, rappelons simplement quelques faits.

La crise financière, à l'origine de la convocation des États généraux et donc de la Révolution, n'avait trouvé de leur réunion aucune solution. Pire : les impôts ne rentraient plus. Pour faire face aux besoins et pallier le manque d'espèces, l'Assemblée nationale émet en avril 1790 l'assignat (figure 1), bon à intérêt garanti par les biens nationaux – biens du clergé surtout –, qui devient finalement papier-monnaie. À cause du manque de numéraire, la planche à billets fonctionne de plus en plus, le papier perd de sa valeur, puis s'effondre en décembre 1792, à peu près au moment même où la décision de la construction de la première ligne de Paris à Lille est prise !



Coll. de l'auteur.

FIG. 1. – Assignat de 50 livres.

(4) Gerspach, *op. cit.* IX, p. 532.

La planche aux assignats n'est détruite qu'en 1796, l'État annule les 2/3 de la dette, mais seuls les pillages de la guerre assurent la survie du Directoire car la réforme des contributions et la création d'une administration des contributions directes et spéciales pour leur perception n'apportent aucune amélioration financière, faute de confiance dans l'État. C'est pendant cette période qu'on construit les lignes de Paris à Strasbourg (ligne de Paris à Landau raccourcie), puis de Paris à Brest et différentes ramifications.

L'État par l'intermédiaire du ministre de la Guerre accorde les crédits qui devaient être payés au fur et à mesure des besoins « *de telle sorte que les travaux ne souffrent pas de retard* »<sup>(5)</sup> ; ils furent en réalité versés avec la plus grande parcimonie, au compte-gouttes, en partie en espèces, en partie en assignats vite dépréciés.

Souvent, les Chappe sont sur les dents.

En novembre 1793, Abraham, le cadet, qui construit la ligne de Lille menace son frère Claude de laisser les matériels, notamment les lunettes, en gage pour vivre !

Claude, épuisé par ses recherches de sites sur la ligne de Brest, très difficile dans ce qu'il appelle « la forteresse bocaire (bocagère) », envoie un courrier à Paris en date du 14 prairial An VI (2 juin 1798) dans lequel il écrit : « *Des fonds, des fonds, encore des fonds, autrement nous ne pourrons rien faire ! De l'argent ou point de ligne de Brest !* »<sup>(6)</sup> Son appel sera-t-il entendu ? Ignace, son frère, ne peut lui faire parvenir que 10 % de la somme qu'il demandait.

Par ces deux exemples choisis parmi des dizaines d'autres, on s'aperçoit que les choses n'ont guère changé, sauf en empirant, pendant les cinq ans.

Dans ces conditions, comment les Chappe et leurs employés ont-ils réussi la construction des trois premières lignes ?

Dès l'origine, « *Le citoyen Chappe est autorisé à placer les machines télégraphiques sur les tours, clochers, emplacements qu'il a choisi pour leur emplacement.* »

On remarquera que l'arrêté du Comité de Salut Public du 24 septembre 1793, cosigné par Héraud, Billot-Varennnes, Carnot, Robespierre, (et consorts), qui fixe les conditions de la

construction de la ligne de Lille, ordonne que les deux premiers emplacements prévus pour les stations par le Comité de Salut Public soient les tours et les clochers qu'il faudra évidemment démolir au préalable : il est moins onéreux de raccourcir une tour que d'en construire une neuve.

Par la suite, lorsqu'une telle station n'est plus utilisée, il va sans dire que rien n'est prévu pour la remise en état du site et ce seront les municipalités ou les propriétaires privés qui feront leur la réhabilitation des lieux.

L'exemple type est l'église Notre-Dame de L'Épine, le « Joyau de la Champagne » (Victor Hugo), sur la ligne Paris – Strasbourg, dont la flèche nord a été rasée et dont la reconstruction (figure 2) ne pourra se faire que grâce à une subvention personnelle de Napoléon III.



Coll. de l'auteur.

FIG. 2. – Reconstruction de la flèche nord de Notre-Dame de L'Épine, photographie vers 1868.

<sup>(5)</sup> AN AF III/ 348 d .1586.

<sup>(6)</sup> Musée de La Poste D 11033.

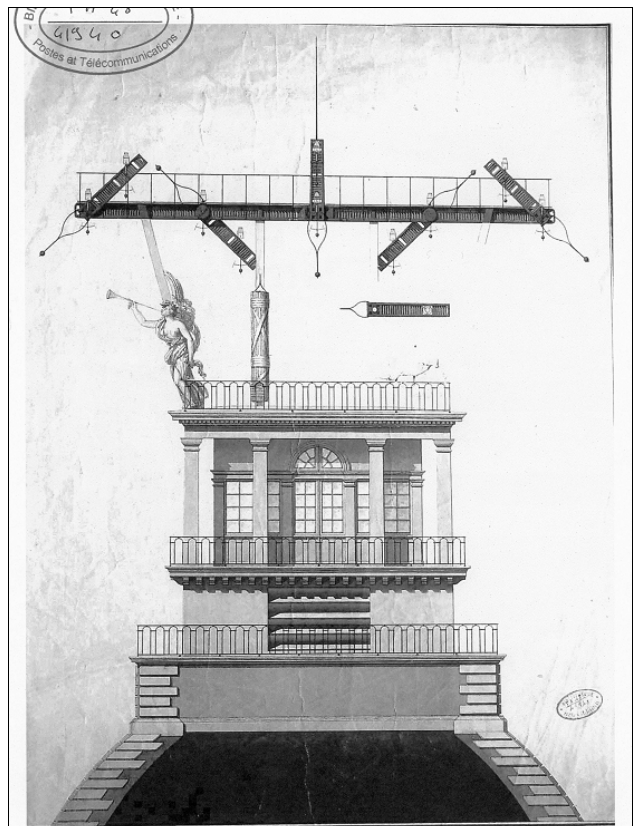
Sur le terrain même, on s'aperçoit dès le premier jour que, presque partout, les matériaux manquent pour la construction des stations. Les ouvriers aussi font défaut. Le Comité de Salut Public frappe donc de réquisition tous les matériaux et les hommes disponibles dans les communes traversées par les lignes. Abraham Chappe menace les ouvriers de prison sous la Terreur, Claude attend les subsides pour la ligne de Brest car, dit-il : « *On ne fait rien que l'argent à la main.* »<sup>(7)</sup>. Dès l'origine pour la construction de Paris – Lille, le ministre de la Guerre est invité à prévoir avec son collègue de l'Intérieur la récupération des pendules, des télescopes, du mobilier sur les biens des émigrés, mais, dans un pays où il n'y avait souvent plus rien, la réquisition elle-même ne peut souvent rien apporter<sup>(8)</sup>.

En conséquence, les gérants chargés des travaux sont obligés d'aller chercher les matériaux eux-même : le bois dans les forêts, les pierres dans les carrières ; ensuite, ce sont les moyens de transport, réquisitionnés par les armées, qui manquent ; à force de prières, de menaces et de promesses financières, ils finissent par réussir à transporter les matériaux, puis à construire des stations avec de la main d'œuvre réquisitionnée, à monter des murs sans maçons, des charpentes sans charpentiers... Les assignats sont très souvent refusés dans les campagnes malgré les rigueurs de la loi, les ouvriers très mal payés finissent par partir, souvent pour ne plus revenir. À certains endroits, les travaux sont suspendus pendant des mois ; lorsqu'ils reprennent, l'état des dégradations (et des vols !) est parfois tel que tout est à refaire.

Mathieu-Xavier Durant, par exemple, gérant de la division de Metz sur la ligne de Paris – Strasbourg, pour ne pas abandonner son chantier s'efforce de vivre d'expédients : il revend ses surplus et se transforme en marchand de matériaux ! Il va ainsi « galérer », rarement payé, du printemps 1795 à l'automne 1797, donc sur plus de deux ans !

La machine qui est prévue est d'ailleurs nouvelle ; due au mathématicien Gaspard Monge, elle est censée être plus rapide ou plus performante dirions-nous aujourd'hui, grâce à ses 7 bras ; elle était richement décorée, de surcroît, du moins pour les têtes de ligne (figure 3).

Dans les conditions financières dans lesquelles se trouve la République, le projet est finalement abandonné et la décision est prise de se tourner vers une ligne composée de stations Chappe simples et rustiques (figure 4). C'est ce modèle qui servira à M.-X. Durant pour la ligne de Brest à partir de 1797. L'argent a eu raison du rêve d'un mathématicien !



Coll. BHPT.

FIG. 3. – Le télégraphe Monge sur le Palais national.

Les pires difficultés concernent cependant la fabrication des machines parce qu'il faut une quantité considérable de métal. Pour la ligne de Strasbourg, il faut par exemple plus de 6 000 livres de fil de laiton ; la Commission des Armées en fournit à Claude Chappe 327 ! Il imagine donc de remplacer le fil de laiton par... le fil métallique qui était utilisé pour suspendre les lampes dans les demeures aristocratiques ; la gérance des biens nationaux avait entassé dans ses dépôts tous les biens confisqués et « l'ingénieur » eut l'autorisation d'y pénétrer : il y trouva une partie de ce dont il avait besoin et en fit un excellent usage.

<sup>(7)</sup> Cité par A. Jammaux, Les lignes de l'Ouest in *La télégraphie Chappe, op. cit.* p. 96

<sup>(8)</sup> Arrêté du Comité de Salut Public du 4 août 1793 AN F 90/1427-1428 A-6.



Coll. particulière.

FIG. 4. – Une station sur la ligne de Paris – Strasbourg.

Le matériel plus spécialisé nécessaire au fonctionnement des postes pose le même problème. Le 15 octobre 1794, l'ingénieur des travaux publics Fréminville prévient par lettre le Comité de Salut Public que l'Angleterre ne fournit plus de *flint-glass* et de *crown-glass* nécessaires à la fabrication des lunettes. Il propose au Comité de Salut Public de récupérer les cristaux et les vases de luxe importés d'Angleterre. L'idée est approuvée et un arrêté du 12 brumaire affecte à Fréminville une maison de la rue de Varennes pour la fabrication de lunettes achromatiques<sup>(9)</sup>.

Une fois établies, les lignes ont également besoin d'être entretenues, les salaires payés. La ligne de Lille par exemple coûtait 1 million de livres en 1796 ; comme les crédits sont alloués lentement et que la planche à billets (assignats) fonctionne, la somme effectivement versée cette année là est de 210 000 livres<sup>(10)</sup> : on arrive dans le domaine des « crédits virtuels » !

En conséquence, les stationnaires meurent littéralement de faim et on les nourrit de rations afin qu'ils n'abandonnent pas leur poste, le matériel n'est pas renouvelé, les crédits alloués permettent tout juste de survivre sur les

lignes du Nord et de l'Est, Paris – Brest étant mis en service au printemps 1799 seulement, après beaucoup de retard.

En fin de compte, les lignes se construiront grâce à la ténacité des hommes et à leur sens du devoir.

Dans ces conditions, les difficultés financières freinèrent-elles les ardeurs révolutionnaires, une fois les principales lignes établies ? En aucune manière : le Comité de Salut Public ordonne le prolongement de la ligne de Lille vers Dunkerque, le Directoire, quant à lui, une nouvelle ligne vers Lyon et une ramification vers Huningue.

À la fin du Directoire, la situation financière va, heureusement, évoluer plus favorablement grâce aux victoires napoléoniennes et, après le coup d'état du 18 brumaire, la situation de la télégraphie va changer.

## LA LOTERIE NATIONALE SAUVE LE TÉLÉGRAPHE SOUS L'EMPIRE

Deux jours après la prise de pouvoir de Napoléon, Claude Chappe propose la transmission d'une dépêche annonçant la nouvelle. Elle commence par ces termes : « *Le Corps législatif a nommé un Consulat de trois membres remplaçant le Directoire...* » Napoléon fait ajouter : « *Paris est satisfait et les fonds publics ont monté de 25 %.* »<sup>(11)</sup>

On voit immédiatement par cet exemple les préoccupations du Premier Consul et le fait que Bonaparte entrevoit immédiatement l'intérêt du télégraphe et les avantages qu'il peut en tirer.

Toujours très bien informé, il en connaît aussi les limites les jours de mauvais temps, ou la situation financière des Chappe : les frais d'établissement des lignes de Brest et de Strasbourg ne sont pas encore soldés et les appointements des employés du télégraphe accusent près d'un an de retard.

Rapide dans la prise de décision, toujours soucieux d'efficacité, Napoléon va donc se servir du télégraphe existant, faire élaborer des projets ou créer des lignes, mais aussi rapidement les faire mettre en sommeil lorsqu'il n'en aura plus besoin parce qu'elles coûtent trop cher.

<sup>(9)</sup> Musée de La Poste D 7544.

<sup>(10)</sup> Lettre de Chappe au ministre de la Guerre du 5 fructidor An IV (22 août 1796) AN F la /14 – 7.

<sup>(11)</sup> Cité par Belloc, *op. cit.*, p.122-123.

Ainsi ordonne-t-il la fermeture de Strasbourg – Bâle (Huningue), abandonne Lille – Dunkerque, mais fait construire une ramification provisoire vers Lunéville pour la tenue du Congrès qui doit confirmer Campo-Formio en 1801.

À l'automne 1802, le budget est réduit, les frères Chappe doivent licencier un certain nombre d'employés, les lignes du Nord et de l'Est sont mises en sommeil et seule perdure la ligne de Brest, parce qu'elle était financée par la Marine.

Dans ces conditions, les frères Chappe sont constamment obligés de jouer les équilibristes, de jongler avec le personnel qu'il faut embaucher, former puis débaucher..., doivent se débrouiller pour sauvegarder les stations ou sauver et stocker le matériel réutilisable...

Vaille que vaille, les frères Chappe suivent l'Empereur. Dans les conditions qu'il édicte par l'Empereur, la télégraphie est plus ou moins rapidement condamnée à disparaître. On ne peut pas, en effet, ordonner de mettre un tel réseau, composé de structures lourdes, en sommeil pour une longue période comme on peut, par exemple, le faire pour un réseau militaire composé de divers systèmes à fanions, guidons, qui existent par ailleurs, qui suivent Napoléon sur les champs de bataille et qui sont parfois confondus par les historiens avec le système Chappe.

Exclusivement au service de l'État, il est financé par lui ; la solution était de trouver d'autres sources de financement que l'argent de l'État pour faire vivre le télégraphe.

Claude Chappe y avait pensé dès l'origine, et avait adressé un mémoire dans ce sens au ministre de l'Intérieur dès novembre 1800<sup>(12)</sup>. Les frères Chappe proposent à nouveau différentes solutions à Napoléon : la création d'une télégraphie privée ouverte aux ports et aux commerçants, la création d'un journal, la transmission du cours des changes ou celle des numéros de la Loterie nationale.

Si les trois premières propositions se heurtent au refus du Premier Consul, celle de la Loterie éveille son intérêt.

L'ancienne Loterie royale, supprimée en 1793 pour des motifs de moralité a été rétablie en 1797 pour des raisons financières : la morale s'est effacée devant l'argent !

On pouvait jouer à Paris et dans un certain nombre de grandes villes et la diffusion des

résultats était postale, donc très lente (trois jours de Paris à Lille par exemple). Durant ce laps de temps, on pouvait jouer dans les bureaux clandestins aux détriments des services officiels qui accusaient donc un manque à gagner. La transmission presque immédiate des numéros gagnants ne pouvait qu'améliorer la situation. Comme l'administration de la Loterie s'engage à prendre en charge les frais d'entretien des lignes, de Paris – Lille et de Paris – Strasbourg d'abord, des autres lignes ensuite, le système est adopté

Les lignes en sommeil sont remises en activité fin 1803 après beaucoup de travaux de réparation et de remplacement des pièces des stations télégraphiques volées entre temps.

Le financement étant assuré, la construction de nouvelles lignes est immédiatement ordonnée par l'Empereur vers Bruxelles, Boulogne, Lyon et bientôt vers l'Italie.

Le télégraphe, malmené par le Premier Consul, fut adopté par l'Empereur et c'est donc la Loterie qui sauva le télégraphe. Claude Chappe, quant à lui, y laissa la santé : épuisé physiquement et moralement, il se donne la mort en 1805 à l'âge de 42 ans.

Le financement assuré n'empêche pas des économies. L'une des plus remarquables concerne le (petit) personnel : il est ordonné de recruter aux postes de stationnaires des invalides, non pas par bonté d'âme, mais parce qu'ils touchaient déjà une petite pension de retraite et qu'on peut ainsi leur octroyer un salaire complémentaire seulement !

À partir de 1814, la conquête de l'Empire napoléonien entraîne la destruction des postes, puis la réduction des lignes. Au printemps 1814, le réseau, d'europpéen, est devenu hexagonal. Les Chappe, tout en continuant à assurer le service, se préparent aux changements politiques. Sans état d'âme, ils se mettent au service de Louis XVIII, puis à celui de l'Empereur pendant les Cent Jours, enfin au service de la Royauté après Waterloo. Leur crainte de perdre leur place et de voir la télégraphie disparaître est rapidement apaisée ; la Royauté maintient l'appareil administratif dont elle ne veut se passer et ils sont décorés conjointement de la Légion d'honneur et des Lys dans la foulée.

Mais ils vont devoir s'engager dans de nouvelles aventures ; le beau temps des transmis-

<sup>(12)</sup> Mémoire du 16 frimaire An IX au ministre de l'Intérieur AN F 1a /15 – 95.

sions militaires étant révolu, il faut repenser l'utilisation du télégraphe. L'affaire est urgente. Deux jours après les adieux de Fontainebleau, les Chappe avaient proposé l'extension de la ligne de Paris – Lyon vers les ports de Marseille et de Toulon. Le gouvernement n'avait pas donné suite : ce fut une erreur.

Le retour de l'île d'Elbe et la nouvelle du débarquement de l'Empereur n'est connue à la cour que le soir du 5 mars, soit plus de quatre jours après les faits, parce que le télégraphe n'a pu transmettre l'information qu'à partir de Lyon, faute de ligne !

À l'issue des Cent Jours, les Chappe auront beau jeu de reprocher le manque de prévoyance de l'État, de regretter qu'on ait pas créé des lignes vers les ports et ouvert la télégraphie aux marchands, les frais devant évidemment être pris en charge par les utilisateurs.

Hélas, la Royauté, pas plus que les principaux dirigeants révolutionnaires ou que l'Empereur, n'a l'intention d'ouvrir la télégraphie au secteur privé.

## L'IMPOSSIBLE COMMUNICATION MARCHANDE AVANT 1850

On s'aperçoit donc, 25 ans après l'invention et les progrès de la télégraphie, que la conception de son usage n'a, par contre, pas évolué. Deux conceptions s'opposent : celle des Chappe et celle de l'État.

Pour les Chappe, l'ouverture de la télégraphie vers le secteur privé n'est pas seulement une vision mercantile des télécommunications, le besoin de s'affranchir de la tutelle de l'État pour pérenniser l'œuvre familiale. Ils sont des fils du « Siècle des Lumières ».

En 1793 Claude Chappe, avait écrit à Lakanal : « *L'établissement du télégraphe est [...] la meilleure réponse aux publicistes qui pensent que la France est trop étendue pour former une République. Le télégraphe abrège les distances et réunit en quelque sorte une immense population en un seul point.* »<sup>(13)</sup>

En 1795, Rabaud-Pommier, inspiré par les Chappe, écrit dans le *Moniteur Universel* :

« *Un jour, lorsque la paix permettra le perfectionnement des inventions utiles, le télégraphe appliqué au commerce, à la physique, à la politique, même à l'agriculture, multipliera les moyens de communication et les rendra plus utiles par leur rapidité. Déjà l'auteur de cette heureuse invention l'a employée à annoncer les orages.* »<sup>(14)</sup>

On est loin d'un usage strictement militaire. On se souvient également que les frères Chappe avaient proposés au Premier Consul, en vain, la création d'une télégraphie privée, d'un journal ou la transmission du cours des changes. En 1815, la paix est revenue et l'opinion des Chappe n'a pas changé. Celle de l'État non plus.

Pour le nouveau régime, il s'agit de mettre un terme à la Révolution et à son prolongement impérial, pas de se lancer dans de nouvelles aventures. La tendance est également de conserver les instruments du pouvoir impérial pour pouvoir assurer la sécurité intérieure et la défense extérieure.

Le télégraphe fonctionne puisque son entretien est assuré par la Loterie nationale ; créer de nouvelles lignes coûterait très cher et le budget de l'État est modeste.

Les Chappe en sont donc quittes à ronger leur frein, à maintenir un trafic artificiel sur les lignes ; pour se rendre indispensables, ils réussiront en 1820 à rattacher le télégraphe à la direction de la police dans le but de transmettre rapidement des ordres dans les préfectures ou de collecter des informations ; en cela, ils se situent dans le droit fil de la vision politique de la Restauration.

Depuis l'origine, la construction des lignes était liée aux soubresauts de la politique extérieure. Une fois de plus, ce sont les événements extérieurs qui vont, à nouveau, faire progresser les choses. Les mouvements libéraux et nationaux en Europe méditerranéenne (Naples, Espagne...) vont entraîner la création de nouvelles lignes : en 1821 de Lyon à Marseille et Toulon ; en 1822 de Paris à Bordeaux et Bayonne pour soutenir une intervention française en Espagne...

Ainsi, Louis XVIII sut trouver des fonds pour établir en moins de deux ans 160 postes sur 1 200 km de lignes (50 postes sur 400 km

<sup>(13)</sup> Exposé sommaire des travaux de J. Lakanal, Paris, 1838, cité par Louis Figuier, *Les merveilles de la Science*, T. II, Paris, 1867-1891, p. 29-30.

<sup>(14)</sup> *Le Moniteur Universel*, 22 juillet 1795.



pour Lyon Toulon et 110 postes sur 800 km pour Paris – Bayonne).

Vers la fin de la Restauration, la révolution industrielle commence à entrer dans une phase de développement sans précédent et la demande de transmissions rapides d'informations industrielles ou commerciales devient un sujet de préoccupation : les milieux d'affaires commencent donc à s'intéresser au télégraphe. La transmission du cours des changes et les liaisons rapides à établir avec les bourses européennes, idée développée par Claude Chappe dès 1800, vient de trouver un auditoire.

Le premier épisode est à mettre au compte des Rothschild qui avaient créé un système de courrier privé à travers l'Europe ; il leur permettait de connaître avant les autres les cours des changes des autres places financières et les principaux soubresauts politiques.

Lors de l'intervention de la France en Espagne en 1823, Villèle, président du conseil, note : « *Le courrier des Rothschild fait de nouveau monter nos fonds d'État. Il répand le bruit qu'il n'y aura pas d'intervention. Les hausses trompeuses qui préparent de nouvelles fluctuations des cours et des fortes pertes ne me disent rien qui vaille.* »<sup>(15)</sup>

À partir de la monarchie de Juillet, les mentalités dans les milieux d'affaires évoluent : l'exemple des Rothschild, l'ouverture de la bourse de Paris en 1826 (figure 5), la naissance du chemin de fer qui draine l'épargne publique, le développement du commerce maritime les amènent à s'intéresser de plus en plus à la télégraphie.

À cause du monopole étatique, certains songent à la création de lignes privées. En 1831, soutenu par des financiers, Alexandre Ferrier propose au nouvel administrateur de la télégraphie, Alphonse Foy, de prolonger la ligne de Calais à Douvres (et Londres) avec un système de son invention. L'État refuse d'ouvrir la ligne de Paris à Calais au privé. Ferrier envisage alors la création d'un réseau parallèle et part à l'attaque en construisant une première ligne de Paris à Rouen en 1832. Pour Foy, le télégraphe doit rester un monopole et le gouvernement fera tout pour empêcher, puis ralentir la construction de la ligne ; rien n'y fait puisqu'elle sera mise en service en 1833. Malheureusement elle dut être rapidement abandonnée à cause des tarifs trop élevés pratiqués pour la transmission des dépêches. L'aventure ne rebuta pas d'autres inventeurs ; certains devinrent plus prudents et créèrent

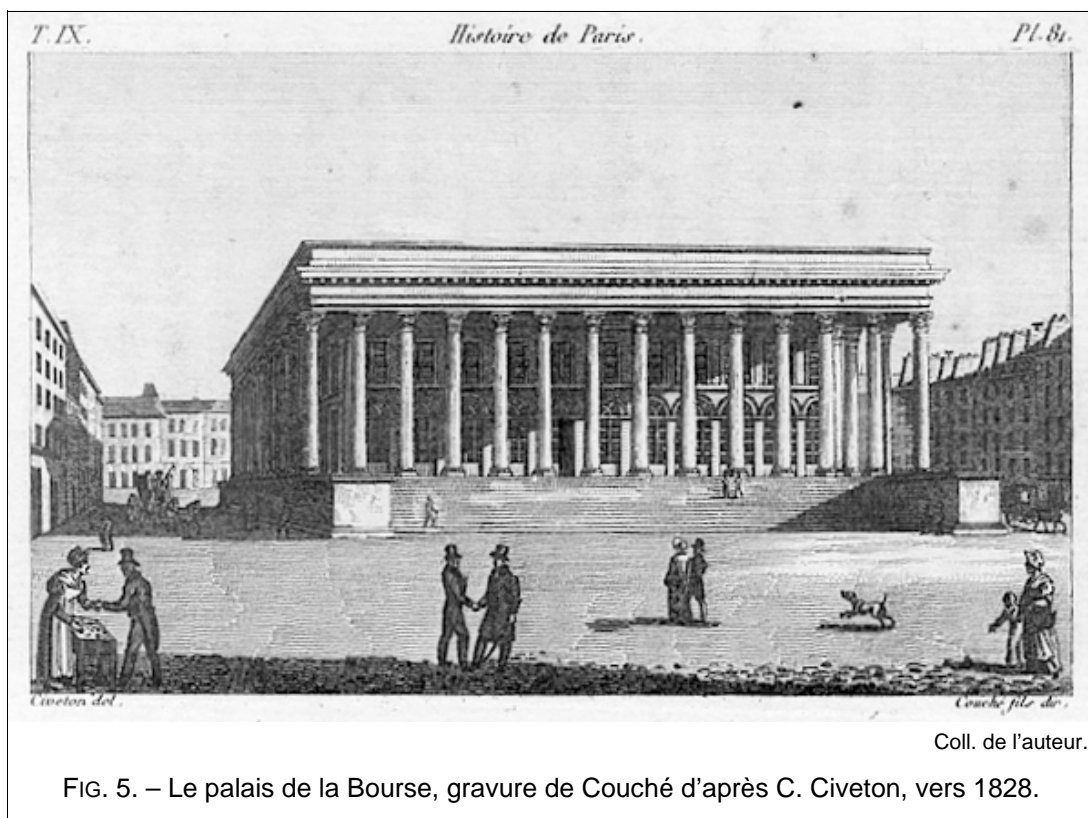


FIG. 5. – Le palais de la Bourse, gravure de Couché d'après C. Civeton, vers 1828.

<sup>(15)</sup> Comte de Villèle, *Mémoires et correspondances*, (1<sup>ère</sup> éd. 1887-1890), III p. 219.

des lignes... clandestines ; d'autres encore, plus hardis et moins scrupuleux utilisèrent le télégraphe officiel de manière frauduleuse.

On connaît l'histoire d'Edmond Dantès, dans le *Comte de Monte Cristo* d'Alexandre Dumas, paru en 1846. Le héros va se servir du télégraphe pour assouvir sa vengeance ; soudoyant un stationnaire pour qu'il transmette trois faux signaux qui doivent provoquer la vente de coupons de l'emprunt espagnol et entraîner la ruine du banquier Danglars. L'affaire réussit... dans le roman. Elle est cependant strictement impossible dans la réalité puisque les stationnaires, ignorant le code, ne peuvent pas provoquer de fausses informations.

Par contre, Dumas s'inspire de plusieurs faits réellement survenus dont deux la même année 1836 entre Paris et Bordeaux ; la première « ligne » clandestine consistait en l'utilisation de codes simples envoyés par ailes de moulin : elle fut rapidement découverte et les meuniers furent « découragés ».

La seconde était plus sophistiquée et dura deux ans.

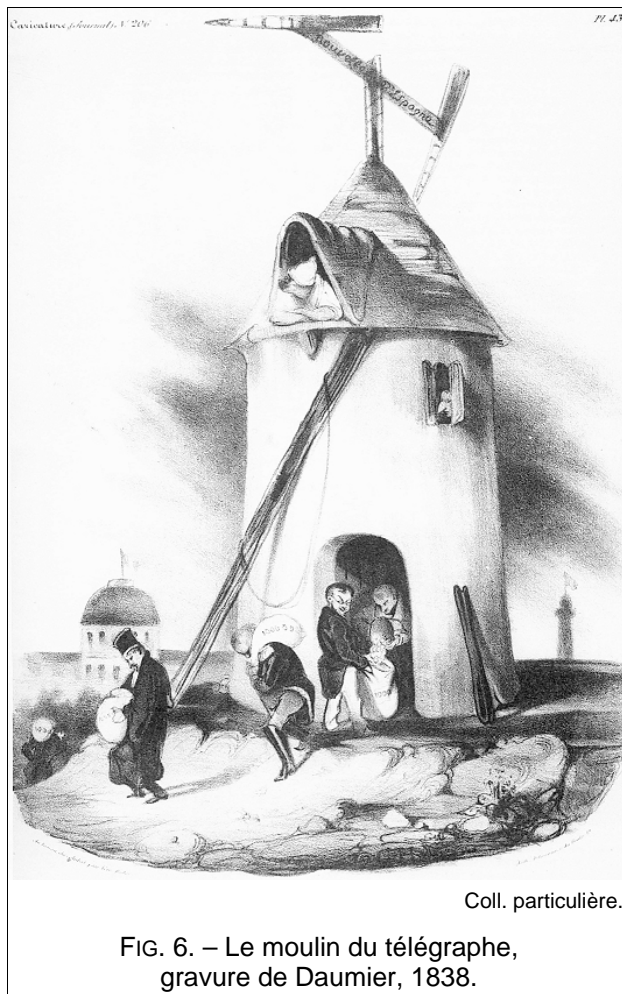
Un employé de Tours, prévenu par la malle-poste de Paris injecte un faux signal dans un message quelconque ; un ancien stationnaire détecte le faux signal à Bordeaux et prévient les agioteurs de la hausse ou de la baisse de la rente d'État. Traînés devant les tribunaux, les fraudeurs sont simplement condamnés aux dépens.

En ces temps troubles, plusieurs ministres sont même accusés par la presse d'utiliser le télégraphe pour jouer à la Bourse. Thiers, en particulier, est accusé des plus noires manœuvres, notamment d'avoir sciemment retenu la publication de certaines dépêches qui auraient pu influencer sur le coût de la rente. C'est ce que suggère la gravure de Daumier (figure 6).

Toutes ces tentatives officielles ou frauduleuses, qui sont autant d'attaques du monopole, amènent l'État à se pencher sur la question, d'autant plus qu'il ne s'agit pas d'un monopole de droit, mais d'un monopole de fait, aucune loi n'empêchant la construction de lignes privées.

Deux conceptions s'affrontent :

- celle des milieux d'affaires qui souhaitent une communication libre, nécessaire au développement de l'économie de marché ;
- celle du pouvoir qui veut une communica-



Coll. particulière.

FIG. 6. – Le moulin du télégraphe, gravure de Daumier, 1838.

tion monopolistique, complément de la centralisation gouvernementale.

En fait, la position officielle et gouvernementale n'est pas si rétrograde qu'il n'y paraît.

Il ne s'agit plus de la conception d'un télégraphe instrument politique ou militaire d'avant 1830, mais d'un monopole garant de l'intérêt général : les opposants de l'ouverture de la télégraphie au privé sont contre, par crainte de l'agitation politique ou financière ; pour eux, le télégraphe est un instrument aux mains des comploteurs de toute nature et un moyen immoral de spéculation boursière.

Elle est également celle, inattendue, ... d'Abraham Chappe qui, dans une lettre de 1832 avait écrit à propos de la télégraphie : « Lorsque le gouvernement doit être prêt à se défendre contre les attaques des partis, lorsque chaque minute doit être mise à profit [...] un pareil moyen doit être considéré, à juste titre, comme un des ressorts administratifs les plus puissants et les plus dignes d'intérêt. La télégraphie est donc un élément de pouvoir et d'ordre. »<sup>(16)</sup>

<sup>(16)</sup> Lettre d'Abraham Chappe du 23 août 1832, AN F 90 1427.

C'est la conception officielle qui l'emportera après de rudes débats parlementaires relayés par la presse et la loi sur le monopole sera votée le 2 mai 1837. Elle interdira de transmettre « ... sans autorisation des signaux, d'un lieu à un autre, soit à l'aide de machines télégraphiques, soit par tout autre moyen... »<sup>(17)</sup>  
 Cette loi a régi notre législation jusqu'il y a peu...

C'est donc par crainte de la spéculation, au nom de la morale, que le monopole d'État a été institué. Tout le monde n'est pas dupe, mais certains ont estimé qu'il était inutile de s'émouvoir outre mesure puisque, dit le rapport préparatoire de la loi de 1837 : « *L'usage du télégraphe ne saurait jamais devenir universel* » ce qui est la preuve d'une grande clairvoyance !

Seulement 13 ans plus tard, au moment même du décès du dernier survivant des Chappe (René des Arcies), le changement de régime politique, l'arrivée du télégraphe électrique, l'image de l'Angleterre vont rapidement changer les choses : Louis-Napoléon Bonaparte, sensible aux idées saint-simoniennes qui voient dans la télégraphie un instrument susceptible de favoriser l'industrie et le commerce, ouvre le télégraphe au public.

À la fin de l'année 1851, les premières statistiques en la matière ont permis de constater que 38 % des dépêches concernaient la bourse et 28 % le commerce, soit 2/3 des dépêches, l'État n'en représentant que... 9 % !

Ainsi, au tournant du siècle, la spéculation était devenue morale et la télégraphie et l'argent avaient fini par faire bon ménage !

#### Bibliographie :

- GERSPACH (E.), *Histoire administrative de la télégraphie aérienne en France*, Annales télégraphiques, 1860-1861.
- FIGUIER (L.), *Les merveilles de la science ou description populaire des inventions modernes*, T. II, Paris, 1867-1891.
- BELLOC (A.), *La télégraphie historique*, Firmint-Didot, 1888.
- JACQUEZ (E.), *Claude Chappe, Notice biographique*, Paris, 1893.
- POUCHET (G.), *Les sciences pendant la Terreur*, Paris, 1896.
- DE SAINT DENIS (G.) (sous la direction de), *La télégraphie Chappe*, FNARH, 1993.
- JAMAUX (A.), *Un malouin méconnu, Mathieu-Xavier Durant (1755-1838)*, Saint-Malo, 2001.

On se référera aux notes pour les sources ou la bibliographie complémentaire.

<sup>(17)</sup> *Le Moniteur Universel* n°127, 7 mai 1837.